

CC direction Directeur·rice d'Accueils Collectifs de Mineurs

Certificat Complémentaire (RS 5737) au BPJEPS, DEJEPS et DESJEPS

DÉBUT DE FORMATION
28 novembre 2022
à LILLE

Formation habilitée

FIN DE FORMATION :
15 juin 2023

**RÉUNION
D'INFORMATION
COLLECTIVE :**

Renseignements à Anne
ou Chaïnez

DATE LIMITE D'INSCRIPTION
20/11/2022

TESTS DE SÉLECTION

Écrit et Oral :
Sur dossier

DURÉE de la FORMATION

105 h de formation en
centre aux CEMÉA et en
externat

PRIX : 1207,50 €
(suivi en alternance compris)
soit 11,50€/h + 75 € de frais
additionnels
1^{ère} phase : 805 €
3^e phase : 402,50 €

CONTACTS

Secrétaire référente **Chaïnez
BENDIF**
ntalahari@cemeanpdc.org

Responsable des formations
CC Dirigé ACM
Anne LERNON
alernon@cemeanpdc.org

www.cemea-npdc.org

Quel métier dans l'animation ?

Le CC de direction d'ACM vise à poursuivre la formation des animateurs professionnels souhaitant encadrer des Accueils Collectifs de Mineurs. Cette formation s'adresse aux animateurs professionnels en cours de formation ou diplômés BPJEPS autre que la mention Loisirs Tous Publics, DEJEPS, ou DESJEPS.

Au travers de cette formation, nous visons à aider les futurs directeur·rice·s à :

- Situer leur engagement dans le contexte social, culturel et éducatif
- Conduire un projet pédagogique en référence au projet éducatif
- Diriger les personnels et assurer la gestion de l'accueil
- Développer les partenariats et la communication

Le CC de direction d'Accueils Collectifs de Mineurs

Cette formation au **Certificat Complémentaire (RS 5737)** vise à qualifier des professionnels de l'animation socio-éducative et du sport souhaitant encadrer des Accueils Collectifs de Mineurs. Ce certificat complémentaire atteste l'acquisition d'une qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle de directeur d'accueil collectif de mineurs. Ce diplôme d'État **enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles** est classé au niveau 3 (ex niveau V).

Une formation en 3 phases

La formation est organisée en alternance, elle s'articule donc entre des temps de formation en centre (105 heures) et un stage pratique de direction d'ACM. Cela permet de mettre en œuvre sur le terrain les savoirs acquis en centre de formation.

- **Première phase : connaissance de base**, du 28 novembre au 09 décembre 2022.
- **Deuxième phase : stage pratique en situation de direction de centre de vacances et de loisirs**, entre le 10 décembre 2022 et le 21 mai 2023.
- **Troisième phase : analyse du stage pratique et retour sur la formation**, du 22 au 26 mai 2023.

Les stagiaires bénéficient d'un accompagnement individuel et d'un suivi par la ou le responsable de formation par le biais de visites sur le lieu de stage pratique. En structure, un tuteur ou une tutrice accompagnera le ou la stagiaire.

La formation en centre, contenus et méthodes privilégiées

La formation en centre est constituée de séances de travail en présentiel alternant travail individuel, travail en petits et en grands groupes.

Méthodes pédagogiques mobilisées : pratiques d'activités et analyse, apports théoriques, étude de cas, échanges de pratiques. L'analyse de situations professionnelles vécues est menée tout au long de la formation et permet une prise de distance avec la pratique et le terrain.

Objectifs

La formation est construite autour d'une Unité Capitalisable (UC) issue du référentiel.

UC - Conduire une action de direction d'Accueil Collectif de Mineurs (ACM)

- Organiser et évaluer les activités
- Encadrer une équipe dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs
- Accueillir les publics enfants et adolescents et les animateurs

Au travers de cette formation les Ceméa visent à aider les futurs directeurs à :

- Clarifier leurs intentions éducatives dans le domaine des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes.
- Construire leur conception du rôle de directeur
- Élaborer pour toute structure particulière de loisirs et de vacances, un projet pédagogique
- Être capable de gérer l'ensemble des moyens matériels et financiers
- Animer des équipes d'adultes
- Exercer auprès des animateurs une réelle fonction de formation

Tarif et financement

1207,50 € de frais pédagogiques (soit 11,50 €/h)
+ 75 € de frais additionnels

Le CC de direction d'ACM peut être financé dans le cadre :

- d'un financement personnel,
- du plan de formation de l'employeur,
- du Compte Personnel de Formation (code CPF **236107**),
- d'une prise en charge d'un OPCO (ex : Uniformation).

Nos responsables de formation sont disponibles afin de vous aider à monter votre projet de formation.



Les C.E.M.E.A.

Les C.E.M.E.A. (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active) sont une association laïque reconnue d'utilité publique et agréée par l'état.

Les C.E.M.E.A., depuis 70 ans, développent les idées de l'éducation nouvelle dans la formation des personnels des différents champs de l'action éducative et sociale. Leur volonté consiste à faire partager ces idées et ces pratiques avec l'école, la maison de quartier, l'hôpital psychiatrique, les institutions spécialisées.

Les C.E.M.E.A. s'intéressent à l'individu dans sa globalité ainsi qu'à l'ensemble de la vie sociale et culturelle de la cité dans laquelle il agit.

Pour les CEMEA, exercer les métiers de l'animation, c'est :

Participer à la transformation des personnes, des groupes et des organisations.
Favoriser le développement des liens sociaux.
Agir pour l'autonomie des personnes et des groupes.
Soutenir la transformation des dynamiques de territoire.
Contribuer au développement du bénévolat et de la vie associative.
Aider les personnes et les groupes à interroger leurs références, leurs habitudes, leurs représentations.
Agir pour le développement des pratiques culturelles de tous.
Sensibiliser les personnes au « vivre ensemble » et à l'interculturel.

Notre conception de la formation :

La formation est un besoin et un droit tout au long de la vie professionnelle.
La formation est un espace de rencontre de publics différents et de confrontation d'idées et de pratiques.
L'entrée en formation est indépendante de la possession de diplômes scolaires ou universitaires.
La formation prend en compte les parcours des personnes ; c'est un facteur de promotion sociale.
La laïcité est une de nos références et de nos pratiques. Notre respect des différences (culturelles, religieuses, ethniques) comprend l'opposition aux obscurantismes et aux intégrismes.
La formation est un lieu du développement culturel.
La formation est un lieu de valorisation de la dimension politique.

Pour accéder à la formation

Les pré-requis et exigences préalables à l'entrée en formation

Conformément à la réglementation, pour accéder à la formation, il faut :

- Être titulaire de l'une des attestations de formation relatives au secourisme suivantes : PSC1, AFPS, PSE 1, PSE 2, AFGSU, SST
- Être admis en formation ou être titulaire d'une spécialité ou d'une mention du BPJEPS (autre que LTP), du DEJEPS ou du DESJEPS.
- Être capable de justifier d'une expérience d'animation de mineurs d'une durée totale de 28 jours dans les 5 ans qui précèdent l'entrée en formation dont une expérience au moins en accueil collectif de mineurs (attestation de la ou les structures d'accueil).

Modalités et délais d'accès

- Transmettre un dossier d'inscription complet, comprenant les démarches de financement de la formation avant la date limite d'inscription
- Avoir pris connaissance et accepter les **Conditions Générales de Vente** des Ceméa <https://cemea-formation.com/docs/CGV.pdf>

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Le lieu principal de formation est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour échanger sur les questions d'accessibilité et d'adaptabilité de la formation aux personnes en situation de handicap, prendre contact avec nos référents handicap > Anthony PRIEM et Mounia REZZOUKI : handicap@cemeanpdc.org

Évaluation et validation de la formation

Pour que ce Certificat Complémentaire soit validé, le candidat devra suivre l'intégralité de la formation (les 3 étapes) et réussir l'épreuve de certification : production de documents écrits personnels qui seront l'objet d'un entretien oral pour l'UC.

Il n'y a pas de durée de validité de cette UC, il n'y a pas de validation partielle possible.

+ d'infos sur cette formation

Retrouvez plus de précisions sur cette formation sur notre site internet via >

<https://ln.cemea.org/ccdircemeanpdc>

